

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNE PREIZERDAUL

Séance du 1^{er} mars 2011

Date de l'annonce publique de la séance : 18 février 2011

Date de la convocation des conseillers : 18 février 2011

Présents : Heyart Fernand, Bourgmestre ; Eyschen Marie-Louise, Müller Fernand, échevins ; Martiny Gilles, Massimiliano Michel, Matgen Jules, Schreiber Luc, Zigrand René, conseillers.

Absent, excusé : néant

Point 6 : Indemnité pour recenseurs.

Le conseil communal,

Considérant que le STATEC a procédé en février 2011 au recensement général de la population ;

Considérant que le travail sur le terrain est fait sous la direction et la surveillance du collège des bourgmestre et échevins ;

Qu'il appartient dès lors aux communes de recruter des agents recenseurs chargés de la distribution et la collecte des questionnaires dont question ;

Considérant que l'Etat confère les indemnités suivantes aux recenseurs : 25,00 € pour la participation à une conférence d'instruction ; 1,00 € par immeuble recensé ; 2,00 € par ménage recensé ; 1,20 € par individu recensé ;

Considérant qu'à l'instar de la majorité des communes, le collège échevinal propose d'augmenter cette indemnité de 3,00 € par feuille de ménage ;

Après délibération,

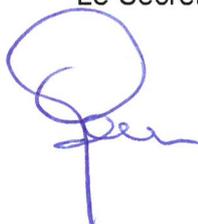
décide à l'unanimité

d'accorder une indemnité supplémentaire de 3,00 € par feuille de ménage en surplus de l'indemnité conférée par l'Etat.

Ainsi décidé en séance publique, lieu et date qu'en tête.
(suivent les signatures)

Pour extrait conforme,
Bettborn, le 7 mars 2012

Le Secrétaire communal,



le Bourgmestre,

